



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRET

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°45-2018-212

PUBLIÉ LE 21 NOVEMBRE 2018

Sommaire

Centre Hospitalier Georges Daumezon

45-2018-11-19-002 - délégation de signature intérim du 21 au 23 novembre 2018 (1 page)

Page 3

Centre Hospitalier Georges Daumezon

45-2018-11-19-002

délégation de signature intérim du 21 au 23 novembre
2018

DECISION
de délégation de signature

Le directeur de l'EPSM du Loiret Georges Daumezon

Vu le Code de la Santé publique, et notamment ses articles L.6143-7 et D. 6143-33 et suivants,
Vu l'arrêté en date du 2 décembre 2015 nommant Monsieur Jean-Yves BOISSON en qualité de directeur de l'EPSM Georges Daumézon à Fleury-les-Aubrais,
Vu l'organigramme de la direction de l'EPSM Georges Daumézon en date du 1^{er} janvier 2018,

DÉCIDE

Article I : Durant l'absence de Monsieur Jean-Yves BOISSON, directeur de l'établissement, pour formation, du mercredi 21 au vendredi 23 novembre 2018 inclus, une délégation est donnée à Madame Christèle BIENVENU, Directrice adjointe, à l'effet de prendre toute décision et signer tout document ressortissant des compétences au sens de l'article L6143-7 du Code de la Santé Publique à l'exception de ceux nécessitant une concertation préalable avec le Directoire ou relatif à la nomination des praticiens hospitaliers, des directeurs adjoints et des directeurs des soins.

Article II : La présente décision sera notifiée à l'intéressé et affichée dans l'établissement.

Fait à Fleury les Aubrais
Le 19 novembre 2018

Le directeur de l'EPSM G. Daumezon